

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 13 AVRIL 2018

COMPTE-RENDU

Coulombs, le 20 Avril 2018

Ordre du jour :

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu : commissions et syndicats
- Compte de gestion de l'exercice 2017
- Compte administratif de l'exercice 2017
- Affectation des résultats
- Taux d'imposition 2018
- Budget primitif 2018
- Tarifs communaux 2018
- Eglise : indemnité pour le gardiennage
- Sortie des jeunes : étude des devis
- Questions diverses

Le 13 avril 2018, les membres du Conseil Municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 3 avril 2018, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Noël MARIE.

Sont présents : Mme Nicole DUSSIDOUR, Mme Jacqueline FOUQUET, M. Paul LE RAVALLEC, M. Jean-Luc MARTIN, M. Roland PETIT, Mme Catherine MARIE, Mme Nathalie ANDREU, M. Didier LE BARS, Mme Valérie MONOT.

M. Daniel GUILLY et Mme Agnès COCHE sont absents et ont donné respectivement pouvoir à M. Jean-Noël MARIE et Mme Catherine MARIE.

Arnaud SANCHES est absent.

A l'unanimité, Mme Nicole DUSSIDOUR est nommée en qualité de secrétaire de séance. La séance débute à 19H37.

POINT SUR LE COMPTE RENDU PRECEDENT

Aucune remarque n'est émise. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU : COMMISSIONS ET SYNDICATS

SIEA : M. Jean-Luc MARTIN
Le budget 2018 a été voté.

COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017

Monsieur Le Maire présente et soumet aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion 2017.

En investissement :

Le compte de gestion 2017 présenté par Monsieur Le Comptable du Trésor illustre un résultat de l'exercice 2017 excédentaire de 9.165,97€.

Compte tenu des reports de l'année N-1, du solde d'exécution de la section d'investissement, le résultat de la clôture de 2017 présente un déficit de 72.177,63€.

En fonctionnement :

Le Compte de gestion 2017, présenté par Monsieur Le Comptable du Trésor, démontre un résultat de l'exercice 2017 excédentaire de 87.147,85€.

Compte tenu des reports de l'année N-1, de la part affectée à l'investissement, le résultat de clôture de 2017 présente un excédent de 382.033,18€.

Les membres du conseil votent à l'unanimité le compte de gestion 2017.

FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Maire ayant quitté la salle, Mme DUSSIDOUR, présente les propositions de vote :

- En section d'investissement un montant de 9.165,97€ correspondant au résultat budgétaire excédentaire du Compte Administratif de l'exercice 2017.

- En section de fonctionnement, un montant de 87.147,85€ correspondant au résultat budgétaire excédentaire du Compte Administratif de l'exercice 2017.

Les membres du conseil votent à l'unanimité le compte administratif 2017.

FINANCES : AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Monsieur Le Maire revient et propose d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 d'un montant de 382.033,18€.

En investissement :

A la ligne 1068 du Budget Primitif 2018, la somme de 249.479,60€.

En fonctionnement :

A la ligne 002 du Budget Primitif 2018, le solde, soit la somme de 132.553,58€

Les membres du conseil votent à l'unanimité l'affectation des résultats 2017.

TAUX D'IMPOSITION 2018

Monsieur Le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition de la Commune de Coulombs. Monsieur Le Maire rappelle que des efforts budgétaires sont réalisés depuis 2008 pour ne pas augmenter l'impôt communal. C'est la onzième année consécutive sans augmentation d'impôts communaux grâce à une gestion prudente et rigoureuse.

Les taux maintenus et proposés sont :

- Taxe d'habitation : 9,69 %
- Taxe foncière bâti : 17,73 %
- Taxe foncière non bâti : 25,86 %

Les membres du conseil votent à l'unanimité les taux d'imposition 2018.

FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget présenté par M. Le Maire s'équilibre comme suit :

En section de fonctionnement :

Le montant des dépenses s'élève à 727.628€.

Le montant des recettes s'élève à 917.638€.

Le budget de la Commune de Coulombs est en sur équilibre. C'est-à-dire que tout le budget n'a pas été affecté aux dépenses. La somme de 180.121€ est provisionnée. Elle sera soit économisée en totalité, soit affectée en partie aux projets « éventuels » en fin d'année.

En section d'investissement :

Le montant des dépenses et recettes est de 396.514€.

TARIFS COMMUNAUX 2018

Les membres du Conseil ont étudié tous les tarifs et ne souhaitent pas les augmenter. En revanche, le montant de la location annuelle des jardins familiaux s'élève à compter du 1er avril 2018 à 30 euros au lieu de 50 euros.

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité les tarifs communaux 2018.

Tarifs au 1er Avril 2018

Délibération 2018-04-06

SALLE DES FETES		
Commune	location	315,00 €
	acompte	105,00 €
Hors commune	location	1 000,00 €
	acompte	333,00 €
Associations	location si entrée gratuite	310,00 €
	acompte	105,00 €
	location si entrée payante	1 000,00 €
	acompte	333,00 €
Vin d'honneur commune et	location (la journée)	210,00 €
	acompte	95,00 €
Assemblée Générale et vente	location (la journée)	210,00 €
	acompte	95,00 €
Bancs	location à l'unité	1,00 €
Tables	location à l'unité	3,00 €

Caution pour location	Salle des fêtes	1 000,00 €
-----------------------	-----------------	------------

CONCESSIONS	Trentenaires	125,00 €
	Cinquantenaires	205,00 €
COLOMBARIUM	Case	255,00 €

GRAND LOGEMENT MAIRIE	Application indice du bail	
	Acompte charges locatives	105,00 €

PETIT LOGEMENT MAIRIE	Application indice du bail	
-----------------------	----------------------------	--

	Acompte charges locatives	85,00 €
SALLE 39 GRANDE RUE	Location à la journée	45,00 €
	Gratuité pour les associations ayant leur siège à Coulombs	
	Caution pour location	87,00 €
JARDINS FAMILIAUX	Location annuelle	30,00 €
	Caution	100,00 €
REEMETTEUR TELEVISION	Application indice du bail	

EGLISE : INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE

Le travail réalisé par M.GODARD est parfait. Il consiste à entretenir l'horloge de l'Eglise. Le temps passé est important. Par conséquent, les membres du Conseil Municipal proposent un montant forfaitisé de 250€ pour l'année 2018.

Cette décision est votée à l'unanimité.

SORTIE DES JEUNES 2018

Il est proposé aux enfants de Coulombs âgés de 7 à 17 ans une journée au Parc Disneyland Paris qui se déroulera le samedi 23 Juin 2018.

Des devis ont été demandés et après étude, la société FL TOURS située 19 rue André Ravalée ZI Nord à Dreux a été retenue.

Le tarif s'élève pour un car de 60 personnes à 46.50 euros par personne comprenant le transport et le billet pour l'entrée au parc d'attraction.

Le montant de la participation des familles sera de 25€ par enfant et gratuit à partir du 3ème.

Le montant de la participation communale sera de 21.50€ par enfant pour les places vendues à 25€ et de 46.50€ pour les places délivrées gratuitement.

Les membres approuvent à l'unanimité le choix du voyageur, la participation des familles et celle de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Site internet : Mme DUSSIDOUR informe que la nouvelle version du site internet est difficile à appréhender. Les membres de la commission vont se réunir afin de recenser les dysfonctionnements.

Mme FOUQUET informe que la journée de l'environnement en partenariat avec l'association des chasseurs se déroulera le dimanche 22 avril 2018. Le rendez-vous sera à 9h00 devant la Mairie.

M. Le Maire informe de l'étude de deux nouvelles candidatures pour exercer à la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Coulombs : une infirmière et une orthoptiste.

M. LE BARS informe qu'une exposition, dont le thème sera « la découverte de Salas » organisée par l'association de jumelage SALAS, se déroulera le samedi 21 avril dans la salle des associations située 39 Grande Rue.

Mme ANDREU informe que la « Foire à Tout » se déroulera le dimanche 3 juin 2018.

Mme ANDREU informe que les travaux d'enfouissement de la ligne haute tension dans le lotissement Les Marques Bouteilles retardent la tournée du bus du collège.

M. Le RAVALLEC demande à M. Jean-Luc MARTIN de bien vouloir intervenir auprès du SIEA en tant que Vice-Président pour obtenir les plans du réseau d'eau du hameau de Chandelles. L'entreprise en charge de l'étude hydraulique est en attente et le planning des travaux de la réfection de voirie de Chandelles est par conséquent retardé.

Avenue de l'Abbaye : Mme MONOT informe de la présence de voitures tampons. Les services de Gendarmerie seront prévenus.

Etat des chemins et de la voirie : compte tenu des aléas climatiques de cet hiver, certaines routes et chemins sont endommagés. M. Le Maire et M. GUILLY vont vérifier l'état de toutes les routes et de tous les chemins communaux. Des travaux d'entretien sont prévus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h09.

M. Jean-Noël MARIE

Maire de Coulombs - Conseiller Départemental du Canton d'Epernon